

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 24 janvier 2024

L'an 2024 et le 24 janvier à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 11 janvier 2024.

Le conseil devait se tenir initialement le jeudi 18 janvier 2024. Au regard des conditions météorologiques, celui-ci a été déplacé au mercredi 24 janvier 2024 à 17h, information transmise aux élus communautaires le jeudi 18 janvier 2024.

Date de la convocation : 11 janvier 2024

Date d'affichage : 11 janvier 2024

Délibération N° 24-01-2024 / N°3

Etaient présents les membres en exercice : 78

Messieurs Pascal Coin, Pascal Mestan, Alain Rose, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Dominique Verdel, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Christian Thilliez, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Joël Tournel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Florence Dambreville, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Marie Bernard, Martine Gérard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 8

Membres ayant donné procuration : 7

Membres votants : 93

Absents : Yves Petit, Thomas Bonnelle, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Vincent Lacroix, Benoit François, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-François Haultcoeur, Raymond Lavigne, Magalie Jonard, Eric Caron, Henri Cuvillier, Louis Lambert, Xavier Normand

Absents suppléés : Hubert Tassencourt suppléé par Chantal Généau de Lamarlière, Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Luc Delaporte suppléé par Francine Camus, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, René Pruvost suppléé par Jean-Paul Frenoy, Frédéric Plaquet suppléé par Elisabeth Dufour, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas

Absents excusés : Patrick Roblot, Marie-Angèle Lefetz, Julien Bellengier, Christian Boucly, Jean Bridel, Pierre Guillemant, Magali Urbanac

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Geneviève Meurice ayant donné procuration à Eric Poulain, Alain Traisnel ayant donné procuration à Damien Bricout, Sylviane Evain ayant donné procuration à

Philippe Lefebvre, Arnaud Douchet ayant donné procuration à Philippe Vanderbeeken, Emmanuel Boos ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Eric Poulain

Titre de la délibération : Projet de micro-crèche Izel-les-Hameaux – demande de subventions

Monsieur le Président rappelle qu’un projet de délocalisation de la micro-crèche d’Izel-les-Hameaux est en réflexion, en effet, la PMI nous interpelle sur l’état d’accueil du bâtiment actuel au centre de la commune. Une opportunité s’est présentée sur la commune avec la vente du local commercial « Pupuce » à hauteur de 210 000€.

Monsieur le Président poursuit en indiquant qu’un estimatif travaux a été établi à hauteur de 350 249,50€ HT pour permettre la réhabilitation du local commercial en une micro-crèche, c’est pourquoi, il est proposé le plan de financement prévisionnel suivant afin de déposer les demandes de subventions auprès des différents organismes (Etat, CAF...).

Dépenses prévisionnelles	Montant H.T.	Ressources Prévisionnelles	Montant H.T.	Taux
Achat du local	210 000,00 €	CAF	245 900,38 €	39%
Travaux :	350 249,50 €	REGION HDF	124 812,38 €	20%
		Europe LEADER	40 000,00 €	6%
Lot N°01 DEMOLITION - GROS ŒUVRE	45 514,00 €	MSA	102 054,99 €	16%
Lot N°02 OSSATURE BOIS/BARDAGE	99 072,00 €			
Lot N°03 MENUISERIES EXTERIEURES	36 150,00 €			
Lot N°04 PLATRERIE ISOLATION	48 365,50 €			
Lot N°05 PLOMBERIE SANITAIRE	20 700,00 €			
Lot N°06 ELECTRICITE -VMC	29 745,00 €			
Lot N°07 CLIMATISATION REVERSIBLE	23 700,00 €			
Lot N°08 PEINTURE RDC	28 003,00 €			
Lot N°09 VRD	19 000,00 €			
Sous-Total	560 249,50 €	Sous-Total	512 767,74 €	80%
AUTRES :				
Maîtrise d'œuvre 10%	37 476,70 €	Fonds Propres	125 076 €	20%
Contrôle (CSPS, CT)	6 000,00 €			
Etude de sol	3 600,00 €			
Divers (Dommage ouvrage...)	6 000,00 €			
Aléas 7%	24 517,47 €			
Sous-Total	77 594,17 €	Sous-Total	125 076 €	20%
TOTAL DEPENSES	637 843,67 €	TOTAL RESSOURCES	637 843,67 €	100%

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 10 janvier 2024, l'Assemblée communautaire décide à la majorité (48 pour, 31 contre, 10 blancs et 4 abstentions) d'autoriser le Président à :

- * engager toutes les démarches nécessaires au dépôt des demandes de subventions.
- * signer tous les documents inhérents à ces demandes de subvention.

Le Président


Michel Seroux



Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 30/01/2024 et publication ou notification du 30/01/2024

